



**PRÉFET  
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des élections, de l'immigration et de l'intégration  
Bureau des élections et de l'administration générale  
Affaire suivie par : Bruno BOURREAU  
Tél. : 05 49 08 69 10  
Adresse mail : bruno.bourreau@deux-sevres.gouv.fr

Le préfet des Deux-Sèvres  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**Vu** le code électoral et notamment ses articles L 263 à L 267, L 273-3 à L 273-9 et R 127-2 à R 128-3 ;

**Vu** le décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019 fixant la date de renouvellement des conseils municipaux et communautaires, et portant convocation des électeurs ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 28 février 2020 fixant l'état définitif des candidatures au 1er tour de scrutin des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020 et l'ordre d'attribution des panneaux d'affichage électoraux ;

**Considérant** que le candidat n°3 de la liste des candidats de la commune de CHAMPDENIERS est M. Jean-Pierre BLUTEAU ;

**Sur** proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

**ARRETE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** – La page 31 de l'annexe établissant la liste des candidatures pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin aux élections municipales et communautaires dans les communes soumises au mode de scrutin des communes de 1000 habitants et plus dans le département des Deux-Sèvres est remplacée par la page annexée au présent arrêté.

Le reste de l'arrêté est sans changement.

**ARTICLE 2** - Le présent arrêté sera affiché, dans la commune concernée, aux emplacements habituels d'affichage administratif des mairies, à la préfecture et dans les sous-préfectures.

**ARTICLE 3** - La secrétaire générale de la préfecture, la sous-préfète de PARTHENAY, le maire de CHAMPDENIERS, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie leur sera adressée.

NIORT, le 6 mars 2020

Pour le préfet et par délégation  
la secrétaire générale de la préfecture

Anne BARETAUD

# Elections Municipales 1er tour du 15 Mars 2020

Département 79 Deux-Sèvres  
Commune 066 - Champdeniers

Candidat au conseil  
communautaire

## 01 VIVRE NOTRE TERRITOIRE

1 M. <b>POUSSARD Yves</b>	<b>Oui</b>
2 Mme <b>SAUZE Magalie</b>	<b>Oui</b>
3 M. BLUTEAU Jean-Pierre	
4 Mme ROUX Adeline	
5 M. <b>CAPELLE Alain</b>	<b>Oui</b>
6 Mme LEBLAY Nathalie	
7 M. RYSSSEN Jean-Marie	
8 Mme SABOURIN Fanny	
9 M. TALABARD Philippe	
10 Mme <b>MARTIN Sophie</b>	<b>Oui</b>
11 M. VEILLON Daniel	
12 Mme GUICHET Aurélie	
13 M. TEXIER Christophe	
14 Mme SAUZEAU Stéphanie	
15 M. PERROT-GAUTIER Matthieu	
16 Mme GELLÉ Carole	
17 M. ARCOURT Denis	
18 Mme VERGNAULT Séverine	
19 M. BARATEAU Yohann	
20 Mme VATELIN MONJOU Virginie	
21 M. CHAMPEIL Alain	